

- 
- ❖ La rencontre du comité s'est tenue en séance publique au Victoria Hall (4626, rue Sherbrooke Ouest, Westmount).
  - ❖ Environ 25 citoyens étaient présents.
  - ❖ La rencontre a débuté à 19 h et s'est terminée à 22 h 20.
- 

## Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
  2. Retour sur les questions
    - Niveaux sonores lors d'opérations particulières
    - Pont d'étagement avenue Greene : clôture
    - Station Brooke fonctionnelle
    - Entrée Rose-de-Lima accessible aux camions
    - Avenue Greene : éclairage et signalisation
    - Opérations de compactage de sol par le CN
  3. Bande verte - consultation
  4. Étude d'impact sonore - Montréal-Ouest
  5. Mise à jour des travaux et entraves du projet Turcot
    - Travaux en continu – Secteur De Richelieu
    - Avancement du démantèlement
    - Fermeture avenue Greene
    - Entraves à venir – réseau local
    - Ouverture des pistes cyclables
    - État de situation – parc Selby
  6. Période de questions
  7. Clôture de la rencontre
- 

Un retour sera fait sur les éléments surlignés en bleu dans le présent document, lors de la prochaine rencontre du comité se déroulant le 11 juin 2018.

---

## Liste des participants

### *Citoyens membres du comité (CMC)*

Mme Malaka Ackaoui  
Mme Suzanne Barwick  
Mme Virginia Elliot  
M. Michael Mossop  
Mme Jill Prescesky

### **Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)**

Mme Cynthia Martin	Conseillère en communication
Mme Sandra Sultana	Directrice générale adjointe des grands projets en mode alternatif
Mme Line Gamache	Ingénieure - Direction du Plan et de l'aménagement

### ***KPH Turcot (KPHT)***

Mme Karolynn Battley	Coordonnatrice en environnement
M. Laurent Turcot-Lamarre	Chargé de discipline - Maintien de la mobilité

### ***Ville de Montréal (VdM)***

M. James Byrns	Chef de division – Grands Projets
M. René Molinié	Chef de division - Études techniques (arr. CdN-NDG)

### ***Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)***

Mme Caroline Campeau	Sergente – poste de quartier 11
----------------------	---------------------------------

### ***Ville de Montréal-Ouest***

M. Demetrios Georgiou	Lieutenant – Service de sécurité publique
-----------------------	---

## Ville de Westmount

M. David Sedgwick

Agent technique en circulation – Travaux publics

## Canadian National (CN)

Mme Stacey Patenaude

Conseillère, Affaires publiques, Québec

## Octane Stratégies

M. Pierre Guillot-Hurtubise

Associé principal (animation de la rencontre)

## Introduction

- L'animateur ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue à tous les participants.
- Un tour de table est fait afin de présenter les intervenants.

## Retour sur les questions du dernier comité

Pour plus de détails visuels, nous vous invitons à consulter le document de présentations disponible dans la section [Comité de bon voisinage NDG-Westmount](#) du site Web Turcot.

- Niveaux sonores lors d'opérations particulières

**Sandra Sultana (MTMDET)** – Elle mentionne que lors du dernier comité, il y a eu plusieurs questions et commentaires en lien avec les niveaux sonores et les dépassements qui peuvent être autorisés lors de situations particulières, par exemple lors d'opérations de démantèlement. Elle explique que lorsque de telles opérations sont prévues, des avis sont distribués de porte-à-porte aux riverains. Afin d'être 100 % transparent, elle souligne que les avis ont été modifiés à la suite du dernier comité. Lorsque le Ministère autorise des dépassements, il est maintenant clairement indiqué dans l'avis les niveaux sonores qui pourront être atteints. Elle ajoute qu'il y a présentement un travail qui est fait afin de faire des modifications sur console en ligne. Elle spécifie qu'une ligne supplémentaire sera ajoutée lorsque des dépassements sont autorisés dans un endroit où une station est en place, ainsi qu'une légende indiquant les seuils permis.

- Pont d'étagement avenue Greene : clôture

**Sandra Sultana (MTMDET)** – Elle mentionne que l'installation d'une clôture n'est pas prévue sous le pont d'étagement de l'avenue Greene pour empêcher l'accès au mur. Elle ajoute que les

culées du pont d'étagement sont texturées et un enduit est appliqué pour faciliter le nettoyage advenant des graffiti. Elle conclut en disant que comme l'objectif est de rendre les traversées plus conviviales, le ministère propose d'attendre de voir s'il y a une réelle problématique de graffiti à cet endroit avant d'envisager l'installation d'une clôture.

- Station Brooke fonctionnelle

**Sandra Sultana (MTMDET)** – Après vérification, elle confirme que l'ensemble des stations de suivi en place fonctionne bien. Elle ajoute toutefois qu'il peut arriver qu'une station s'arrête advenant des températures très froides ou encore un problème d'équipement. Il n'y a alors aucune donnée qui s'affiche. Elle spécifie que lorsque c'est le cas, le tout est réglé rapidement.

- Entrée Rose-de-Lima accessible aux camions : possibilité de diriger les camions à l'entrée Atwater

**Laurent Turcot-Lamarre (KPHT)** – Il explique que l'option n'a pas été retenue, car le détour des camions serait provisoire de quelques mois étant donné que des travaux de Signature sur le Saint-Laurent pour le nouveau pont Champlain sont prévus dans le secteur.

- Avenue Greene : éclairage et signalisation

**Laurent Turcot-Lamarre (KPHT)** – Il affirme que les correctifs ont été apportés sur le terrain.

- Opérations de compactage de sol

**Stacy Patenaude (CN)** – Elle dit que le CN n'effectue pas de travaux de stabilisation dans ce secteur en ce moment. Elle ajoute que les travaux qui ont été effectués l'année dernière ont consisté à la construction des nouvelles voies et à l'installation d'équipements de signalisation. Elle confirme qu'en 2018, le CN complétera l'installation des voies et des équipements de signalisation ferroviaire.

## Présentation des travaux par le MTMDET et KPH Turcot

Pour consulter les présentations faites lors du comité de bon voisinage, consulter la section [Comité de bon voisinage NDG-Westmount](#) du site Web Turcot.

## Période de questions

<b>Jill Prescesky (CMC)</b> – Concernant la construction de l'autoroute Décarie sous le pont Upper-Lachine, elle demande que les buttes de terre qui sont utilisées pour la	<b>Karolynn Battley (KPHT)</b> – Elle mentionne qu'actuellement en raison de la température, il est difficile d'utiliser l'eau pour diminuer la poussière lors des travaux sur l'autoroute
---	--

<p>construction soient recouvertes, car cela amène de la poussière dans le secteur.</p>	<p>Décarie. Elle dit qu'elle prend en note l'idée de recouvrir les débris et elle ajoute que cette proposition sera discutée avec l'équipe et qu'ils reviendront sur le sujet au prochain comité.</p>
<p><b>Jill Prescesky (CMC)</b> – Sur le coin des rues Saint-Jacques et Girouard, elle dit que l'entretien du site est inacceptable. Elle demande un nettoyage. Au niveau du mur antibruit, elle demande un meilleur entretien et peut-être même une simulation visuelle du pont à venir sur le mur.</p>	<p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Elle dit que les équipes du Ministère iront faire des vérifications près du chantier du pont Saint-Jacques et le nettoyage sera fait. Elle dit que des vérifications seront faites sur la possibilité d'ajouter un visuel sur le mur antibruit.</p>
<p><b>Malaka Ackaoui (CMC)</b> – Elle demande si lors de la fermeture de la rue Saint-Jacques et du chemin Glen, il y a aura des navettes pour les piétons.</p>	<p><b>Laurent Turcot-Lamarre (KPHT)</b> – Il précise que les fermetures de fin de semaine de la rue Saint-Jacques et du chemin Glen ne seront pas en même temps. Il explique que lors des fermetures, il y aura un service de navette à chaque extrémité avec de la signalisation. Il dit que le temps d'attente sera d'environ 15 minutes. Il ajoute que pour le chemin Glen, la navette sera munie d'un support à vélo.</p>
<p><b>Malaka Ackaoui (CMC)</b> – Elle demande à la Ville où ils en sont concernant l'étude pour le secteur de Raymond, entre autres pour le pont Upper-Lachine. Elle réclame aussi un suivi de la Ville suite à sa présentation en octobre dernier sur les problèmes de circulation dans le secteur NDG autour du boulevard Décarie.</p> <p><b>Malaka Ackaoui (CMC)</b> – Elle affirme qu'il n'y a pas eu de rafraîchissement de marquage à ces intersections.</p>	<p><b>James Byrns (VdM)</b> – Concernant l'étude, il dit que la demande sera acheminée à la personne responsable à la Ville et qu'un suivi lui sera fait directement.</p> <p><b>René Molinié (VdM)</b> – Parmi les mesures mises en place, il signale qu'un feu piéton a été installé au coin de l'avenue Crowley et du chemin Upper-Lachine. Il ajoute qu'il y a eu rafraîchissement du marquage en décembre pour les passages piétons au coin du boulevard Décarie et de l'avenue Crowley ainsi que du chemin Upper-Lachine et de la rue Crowley.</p> <p><b>Pierre Guillot-Hurtubise (Animateur)</b> – Il suggère qu'une vérification soit effectuée.</p> <p><b>Caroline Campeau (SPVM)</b> – Elle indique qu'elle a pris en note les intersections problématiques.</p>
<p><b>Michael Mossop (CMC)</b> – Concernant l'avenue Greene, il remercie la Ville de Westmount et KPH de la fermeture jusqu'en 2019 afin de diminuer la circulation dans le quartier. Il signale toutefois qu'au dernier</p>	<p><b>Laurent Turcot-Lamarre (KPHT)</b> – Il dit qu'il retournera faire des vérifications.</p>

<p>comité il avait demandé une signalisation indiquant que l'avenue est rouverte aux piétons. Il indique qu'à l'heure actuelle ce n'est toujours pas clair et il souhaite que KPH Turcot fasse un suivi.</p>	
<p><b>Michael Mossop (CMC)</b> – Il mentionne qu'au dernier comité, il avait demandé de voir le document d'autorisation du Ministère pour le dépassement de bruit le 14 janvier après 20 h et il n'a toujours pas vu le document. Il se dit déçu de la gestion du Ministère dans ce dossier.</p>	<p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Elle explique qu'il y a un processus de demande de dérogation et qu'il y a des échanges avec KPH concernant les mesures d'atténuation pour chaque demande. Pour certains travaux les demandes de dérogation sont autorisées. Pour le 14 janvier, elle dit qu'une demande a été faite. Elle précise qu'elle a été refusée puisque la demande était trop générale. Les échanges entre KPH Turcot et le Ministère s'étant étendus sur quelques jours concernant la façon de présenter les demandes, l'autorisation n'a donc pas été donnée avant les travaux.</p> <p>Elle cède la parole à KPH Turcot afin qu'il explique pourquoi les travaux ne se sont pas terminés à 20 h.</p> <p><b>Karolynn Battley (KPHT)</b> – Elle explique qu'en raison de contraintes opérationnelles, les travaux ont été retardés et que KPH Turcot devait terminer le démantèlement de piliers dans le secteur de Greene afin de pouvoir ouvrir la route 136 en toute sécurité le lundi matin.</p>
<p><b>Michael Mossop (CMC)</b> – Il demande si le Ministère a donné une infraction à KPH Turcot.</p>	<p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Elle dit qu'elle fera les vérifications.</p>
<p><b>Michael Mossop (CMC)</b> – Il dit que lors de la présentation en 2015 le site Selby allait devenir un parc ou une aire commune. Il pense y voir des opportunités, dont un jardin communautaire. Il demande s'il y a des ouvertures du côté du Ministère et si celui-ci est prêt à s'asseoir avec la communauté pour discuter des possibilités.</p>	<p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Elle indique que ce dossier n'est pas pressant, car l'aménagement n'est pas prévu avant 2020. Elle ajoute que l'ajout d'arbres est prévu et que le Ministère s'est déjà engagé auprès de la Ville de Westmount à discuter avec celle-ci de la vocation de l'espace au terme du projet. Elle précise que le site Selby est situé près de l'autoroute et que cela limite les aménagements possibles. Elle dit prendre en note la demande de discussion avec la communauté.</p>
<p><b>Michael Mossop (CMC)</b> – Il demande</p>	<p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Elle précise</p>

<p>pourquoi il y a installation d'un écran antibruit du côté de Montréal-Ouest et non du côté de Westmount. Il dit que s'il a bien compris la présentation sur le bruit dans le secteur de Montréal-Ouest, il n'y aura pas beaucoup d'augmentation à la fin du projet. Il ajoute qu'il sait que le Ministère ne pourra pas répondre parce que la cause avec Westmount est devant les tribunaux.</p>	<p>que la présentation sur les niveaux sonores concernait le bruit causé par le transport ferroviaire et non l'autoroute.</p> <p><b>Line Gamache (MTMDET)</b> – Elle mentionne que la barrière antibruit à Montréal-Ouest est prévue depuis le projet initial en raison de l'augmentation sonore au niveau de la promenade Ronald.</p>
<p><b>Suzanne Barwick (CMC)</b> – Elle aimerait savoir pourquoi il est indiqué novembre 2011 sur certaines diapositives dans la présentation sur le suivi sonore à Montréal-Ouest.</p> <p><b>Suzanne Barwick (CMC)</b> – Elle dit que sur la diapositive 21 au niveau du 151, avenue Brock il est indiqué 47 décibels avec le tunnel et 49 décibels sans le tunnel, soit une augmentation de 2 décibels. Elle ajoute que la donnée est surprenante, car elle habite à cet endroit et qu'avant il n'y avait pas de bruit.</p>	<p><b>Line Gamache (MTMDET)</b> – Elle explique qu'il s'agit de la date de publication du rapport sur l'impact sonore routier et ferroviaire. Elle ajoute que les niveaux inscrits sont ceux prévus suite à des calculs.</p> <p><b>Line Gamache (MTMDET)</b> – Elle soutient que 47 décibels c'est très faible. Elle dit que des contre-vérifications ont été faites avec les spécialistes afin de s'assurer qu'il s'agit des bons résultats.</p>
<p><b>Suzanne Barwick (CMC)</b> – Elle demande si l'option d'un toit vert au niveau des voies ferrées a été étudiée.</p>	<p><b>Line Gamache (MTMDET)</b> – Elle confirme que l'option a été envisagée, mais que le mur de soutènement n'est pas fait pour soutenir le poids d'un toit. Donc, que ce n'est pas réalisable.</p>
<p><b>Suzanne Barwick (CMC)</b> – Elle demande si l'ajout d'arbres au fond de l'avenue Brock Sud serait possible. Elle indique que les arbres aideraient à bloquer la vue des trains et peut-être même le son.</p>	<p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Des vérifications seront faites.</p>
<p><b>Suzanne Barwick (CMC)</b> – Elle dit que sur le chemin Avon en direction est, les camions sont interdits et qu'ils continuent d'emprunter ce chemin. Elle demande de la nouvelle signalisation ou des interventions policières.</p>	<p><b>Caroline Campeau (SPVM)</b> – Elle dit qu'elle transmettra la demande au poste dans le secteur. Elle signale qu'effectivement l'ajout de signalisations et des avis d'infraction pourraient régler le problème.</p>
<p><b>Suzanne Barwick (CMC)</b> – Elle signale son inquiétude quant à l'ouverture de l'avenue Brock Sud. Elle dit avoir peur que la promenade Ronald devienne une autoroute.</p> <p><b>Suzanne Barwick (CMC)</b> – Elle indique que les gens du secteur de Lachine vont prendre la promenade Ronald, puis Brock pour aller vers l'est.</p>	<p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Elle précise qu'il s'agit d'une sortie (sens unique vers l'est) et non pas d'une entrée vers Montréal-Ouest.</p> <p><b>Stéphan Deschênes (MTMDET)</b> – Il signale que cela ne devrait pas causer de problématique, car l'entrée Saint-Pierre sera rouverte lorsque l'avenue Brock sera mise en service.</p>

<p><b>Virginia Elliot (CMC)</b> – Pour la fermeture du chemin Glen du 6 au 9 avril, elle demande plus de précision sur la navette.</p>	<p><b>Laurent Turcot-Lamarre (KPHT)</b> – Il dit que le temps d'attente est d'environ 15 minutes entre les deux points d'embarquement et que la navette circule via l'avenue Atwater. Il précise qu'il y aura des supports pour les vélos et que la navette contient entre 10 à 12 personnes. Jusqu'à maintenant il n'y a jamais eu plus de 5 personnes à la fois dans le minibus.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Il félicite l'animateur pour la traduction des interventions. Il aimerait savoir quand l'étude sismographique concernant les vibrations sera présentée et quand sera faite l'analyse de l'impact des vibrations sur les citoyens.</p>	<p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Elle mentionne qu'effectivement il y a eu une demande pour l'étude sismographique des vibrations à l'automne, mais que tel qu'indiqué lors du comité de février, ils doivent attendre le dégel avant de procéder.</p>
<p><b>Dino Mazzone (conseiller municipal - Montréal-Ouest)</b> – Il précise que la ville de Montréal-Ouest a pris la décision de ne pas rouvrir la rue Brock Sud pour l'instant et que la circulation sur la promenade Ronald suite à l'ouverture sera discutée au conseil de ville de Montréal-Ouest.</p> <p>Il demande si la vitesse des trains a de l'impact sur le bruit. Si oui, <b>il souhaite savoir si c'est possible de diminuer la vitesse des trains dans le secteur afin d'atténuer le bruit.</b></p>	<p><b>Line Gamache (MTMDET)</b> – Elle dit qu'effectivement la vitesse des trains a un impact sur le niveau sonore et qu'en diminuant la vitesse il y a possibilité de réduire le niveau.</p> <p><b>Stacy Patenaude (CN)</b> – Elle dit qu'elle fera des vérifications et que le CN fera un suivi au prochain comité.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Il remercie le comité pour la traduction en anglais des interventions et le respect pour les citoyens. Il dit avoir soulevé cinq problèmes via la ligne Turcot. Il précise que quatre ont été résolus, mais qu'il n'a toujours pas de réponse à sa dernière demande. Il dit souhaiter avoir un suivi.</p>	<p><b>Pierre Guillot-Hurtubise (Animateur)</b> – Il remercie le citoyen pour ses bons commentaires.</p> <p><i>À noter qu'un suivi sera fait directement avec le citoyen.</i></p>
<p><b>Citoyen</b> – Propriétaire du Campus Selby, il demande quels sont les échéanciers pour l'accès à leur stationnement et quand seront refaits les accès afin de lui permettre de faire l'asphaltage.</p> <p>Il ajoute qu'il y a beaucoup de graffiti sur le mur de soutènement dans le secteur et sur leur bâtiment et il demande si des mesures</p>	<p><i>À noter qu'un suivi sera fait directement avec le citoyen concernant le stationnement</i></p> <p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Elle précise qu'il est prévu que le mur soit couvert d'un enduit anti-graffiti qui facilite l'enlèvement. Elle</p>



<p>sont prises pour contrer les graffiteurs.</p> <p>Il pense qu'un secteur fermé comme celui de Selby est plus propice aux graffiti. Il dit que lorsque le secteur sera ouvert à la circulation des citoyens cela aidera beaucoup à limiter le travail des graffiteurs.</p>	<p>ajoute qu'au-delà de ça, rien n'ai prévu pas l'instant. Elle demande au citoyen s'il a des suggestions.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Il félicite le Ministère pour la consultation sur la bande verte et il se dit content du retour d'un projet de dalle-parc après le projet Turcot. Mais, il demande pourquoi avoir fait une consultation sur la bande verte. Puis, il qualifie la rue Saint-Jacques de « junk yard » et il demande que le zonage soit changé.</p>	<p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Elle dit que la consultation publique sur la bande verte était une exigence dans le décret. Elle précise que pour certains citoyens la consultation est nécessaire. Elle ajoute que plusieurs options ont été présentées à la suite de la consultation des groupes et organismes. Concernant le changement de zonage, elle précise qu'il s'agit de la responsabilité de la Ville.</p> <p><b>James Byrns (VdM)</b> – Il dit que la demande de changement de zonage sera transmise à l'Arrondissement.</p>
<p><b>Derek Robertson (membre du comité Sud-Ouest)</b> – Il émet tout d'abord quelques commentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il appuie le fait que la signalisation pour les piétons sur l'avenue Greene n'est pas claire.</li> <li>• Il confirme que l'état du secteur de la rue Saint-Jacques au niveau de la construction du pont est horrible (poussière, etc.).</li> <li>• Il signale qu'il ne croit pas que la piste cyclable sur le chemin Glen sera prête pour le 1<sup>er</sup> avril, car il reste encore beaucoup à faire.</li> <li>• Il dit qu'on indique que les travaux en semaine se terminent à 18 h, mais il dit qu'en chemin vers le comité à 18 h 30, dans le secteur Richelieu les employés sur le chantier travaillaient toujours.</li> <li>• Il signale que s'il n'y a pas de mesures de sécurité mise en place, les nouvelles infrastructures de Turcot seront remplies de graffiti.</li> </ul> <p>Il aimerait savoir si dans le secteur de Montréal-Ouest, en plus de la construction du</p>	<p><b>Laurent Turcot-Lamarre (KPHT)</b> – Il dit qu'il s'engage à réévaluer la situation de la signalisation pour le passage piéton sur l'avenue Greene. Concernant la piste cyclable sur le chemin Glen, il souligne qu'actuellement les travaux n'obligent pas les cyclistes à descendre de leur vélo. Il ajoute que des travaux de nuit, entre autres pour le balayage, seront faits et qu'il est confiant que la piste sera ouverte pour le 1<sup>er</sup> avril.</p> <p><b>Karolynn Battley (KPHT)</b> – Elle signale qu'il y actuellement des travaux en continu autorisés par le Ministère dans le secteur De Richelieu, qu'un avis a été distribué et que des mesures d'atténuation ont été mises en place.</p> <p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Elle indique que la reconstruction de cette section de mur</p>

<p>nouveau mur antibruit, il est aussi prévu de refaire la section de mur dans le secteur de Ville Saint-Pierre.</p>	<p>n'est pas prévue dans le projet Turcot, car le secteur Saint-Pierre est situé à l'extérieur du projet. Elle ajoute que la reconstruction pourra être prise en considération dans le projet de reconstruction de l'échangeur Saint-Pierre.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Il dit que malgré l'affichage d'interdiction, certains automobilistes tournent à gauche sur le boulevard Pullman pour l'entrée temporaire de Sainte-Anne-de-Bellevue. Il demande s'il est possible de faire quelque chose.</p> <p>Il aimerait que le Ministère justifie le déplacement des voies ferrées.</p> <p>Il soutient que la décision de déplacer les voies ferrées est complètement irrationnelle.</p>	<p><b>Laurent Turcot-Lamarre (KPHT)</b> – Il dit que de la signalisation a bien été mise en place indiquant que le virage est illégal. Il mentionne que l'installation d'un mur physique n'est pas possible dans le secteur, mais que le prolongement de la ligne de marquage pourrait être une possibilité.</p> <p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Elle précise que le déplacement des voies ferrées a été présenté dans le projet en 2009. Il mentionne que les travaux du projet Turcot étaient une opportunité de revoir le secteur et d'apporter des améliorations.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Il dit ne pas comprendre pourquoi la fermeture par la ville de Westmount de l'avenue Greene jusqu'en 2019 a été autorisée au détriment des citoyens du sud. Il ajoute que les citoyens se voient obligés d'utiliser l'avenue Atwater ou le chemin Glen qui sera bientôt fermé pour les travaux. Il demande si d'autres travaux sont prévus dans le secteur de Greene.</p> <p>Concernant l'entrée Rose-de-Lima, il propose des barrières de ciment qui permettrait de dégager la circulation. Il mentionne que les agents de police font actuellement un beau travail à l'heure de pointe dans le secteur.</p>	<p><b>Laurent Turcot-Lamarre (KPHT)</b> – Il signale que des travaux de fin de semaine sont à prévoir.</p> <p>Pour l'entrée Rose-de-Lima, il mentionne qu'il s'agit d'une entrée temporaire qui restera en place jusqu'à la réouverture des entrées Du Fort et Lucien-L'Allier prévue en 2019. Il rappelle que des mesures temporaires ont été mises en place et que plusieurs ajustements ont dû être faits depuis l'ouverture de l'entrée temporaire du côté des feux de circulation et de la configuration. Il réitère que la mise en place de barrières de béton n'est pas possible et que la fermeture de la voie de droite est importante, le tout en raison du virage des camions. Il se dit content du travail des policiers à l'heure de pointe, mais signale que cette mesure est temporaire.</p>

<p><b>Citoyen</b> – Concernant le bruit dans le secteur de Montréal-Ouest, un citoyen de l’avenue Brock Sud demande pourquoi ne pas prolonger le mur antibruit jusqu’au boulevard de Saint-Anne-de-Bellevue et pourquoi ne pas y ajouter des arbres.</p>	<p><b>Line Gamache (MTMDET)</b> – Elle explique que la longueur du mur a été déterminée lors de l’étude en 2008 et que KPH Turcot devait valider la dimension des écrans afin de respecter le décret gouvernemental. Elle signale que l’étude a déterminé qu’il n’était pas nécessaire que le mur aille jusqu’au boulevard de Saint-Anne-de-Bellevue pour respecter les limites sonores. Elle dit que la plantation d’arbres pour réduire le bruit ferroviaire pourrait être analysée.</p> <p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Elle ajoute que des arbres pourraient être ajoutés dans le secteur suite à la consultation de la bande verte.</p> <p><b>Line Gamache (MTMDET)</b> – Elle rappelle que le décret gouvernemental ne visait que le bruit routier. Elle dit que le ferroviaire est sous la juridiction fédérale et que l’impact sonore du déplacement des voies ferrées, selon Santé Canada, ne nécessitait pas de barrière antibruit. Elle ajoute que l’augmentation sonore due aux trains n’est pas la source sonore principale.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Il dit que la circulation de camion sur le chemin Avon crée de la pollution sonore ainsi que des vibrations. Il indique qu’il ne s’agit pas seulement des camions de Parmalat. Il demande une meilleure signalisation et de passer à l’action entre autres en contactant Parmalat. Il ajoute qu’il reviendra en parler au comité jusqu’à ce que ce soit réglé.</p>	
<p><b>Citoyenne</b> – Avec le projet Turcot elle se dit inquiète pour l’environnement. Elle demande ce qui adviendra du boisé le long du chemin de fer près de Selby.</p>	<p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Elle signale que ce boisé est à l’est de l’avenue Greene, donc hors projet et il ne devrait pas être touché. Elle ajoute que des vérifications seront quand même faites.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Habitant sur la rue Courtney à Montréal-Ouest, il se dit très mécontent, car aucun relevé sonore n’a été fait à sa propriété. Il met aussi en doute les données présentées et indique que les résultats ont été modifiés. De plus, il demande si une étude a été faite sur l’impact de la qualité de vie des citoyens</p>	<p><b>Line Gamache (MTMDET)</b> – Elle indique qu’en 2008 et 2011 des études de bruits avaient eu lieu à moins de 300 mètres à partir de l’autoroute 20. La zone d’étude en 2017 était à plus de 300 mètres à partir de l’autoroute 20. Elle signale que l’étude de bruit qui a été faite à l’automne 2017 avait pour but</p>

<p>du secteur.</p>	<p>d'élargir la zone d'étude en réponse à une pétition de citoyens. Elle précise qu'elle ne croit pas qu'elle a des raisons de douter des données reçues par les experts. Elle confirme qu'il n'y a pas de mesures récentes à la résidence du citoyen. Elle dit que des mesures peuvent être prises chez lui afin de lui confirmer que les prévisions de 2011 étaient valides.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Il dit qu'actuellement il y a des trains qui passent sur une nouvelle voie ferrée, donc que la situation a changée depuis 2011. Il dit que les citoyens veulent des mesures de sons sur la rue Courtney maintenant que les voies ferrées sont installées.</p> <p><b>Citoyen</b> – Il dit que le transfert de la voie commerciale a un impact sur les citoyens et il demande qu'une analyse soit faite avant le transfert des autres voies.</p> <p>Le citoyen indique que la situation actuelle est représentative puisque des trains circulent. Il redemande la prise des relevés.</p> <p><b>Derek Robertson (membre du comité Sud-Ouest)</b> – Il indique que la prise de relevés rapides permettrait de diminuer l'inquiétude des citoyens.</p>	<p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Elle dit que présentement les trains de marchandises n'ont pas encore été déplacés.</p> <p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Elle signale que l'ensemble des voies sera déplacé vers l'automne. Elle propose d'attendre le déplacement complet pour prendre les relevés sonores demandés par le citoyen afin d'avoir un portrait final.</p> <p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Elle dit qu'elle est accord à ce que des mesures de bruits soient effectuées à l'intérieur du 300 mètres afin de valider les études précédentes.</p>

**Prochaine rencontre du comité : 11 juin**  
**À noter que la rencontre aura lieu à NDG.**